

Décision

Générale

colonial

Décision n° 108 du 18 février 1942

n° 108

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 février 1942

Numéro JO
n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro
28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes méharistes dont les noms suivent sont libérés du service actif: A

- POUR FIN DE CONTRAT. (Ne veut pas rengager.) Pour compter du 1er janvier 1942. Ahmed Mohammed, n° mle 691, 1er classe. Pour compter du 4 Janvier 1942. Mohamed Elabeh, n° mle 501, 2e classe. Ibrahim Amin, n° mle 525, 2e (lasse. Aouale Adoua, n° mle 527. 2e classe. Assen Abdi, n° mle 531. 1er classe. Youssouf Ahmed, n° mle 487, 1er classe. Moumen Galeb, n° mle 518, 2e classe. Pour compter du 12 janvier 1942. Osman Farah. n° mle 511, 1er classe. Pour compter du 16 janvier 1942. Moumen Farah, n° mle 551. 2e classe. Abdi Guireh, n° mle 566, 2e classe. Pour compter du 1er février 1942. Djilal Darar, n° mle 551. 2e classe. Abdi Areita, n° mle 584, 2e classe. Pour compter du 4 février 1912. Ismaël Maghane, n° mle 609, 2° classe. Ahmed Daher, n° mle 617, 2e classe. Pour compter du 7 février 1942, Hassen Aden, n° mle 317. caporal. Pour compter du 11 février 1942. Ali Ahmed, n° mle 582, 1er classe. Pour compter du 16 février 1942. Hassan Hersi, n° mle 618, 2e classe. B. — Par mesure DISCIPLINAIRE. Pour compter du 31 janricr 1942. Ali Hamed, n° mle 539, 1er classe, déclaré déserteur le 19 janvier 1912. Mahammad Ali, n° mle 844, 2e classe, déclaré déserteur le 19 janvier 1942. Pour compter du 30 janvier 1942. Abdillahy Douale, n° mle 5S3. 2e classe, déclaré déserteur le 18 janvier 1942. Djama Magan, n° mle 667, 2e classe, déclaré déserteur le 18 janvier 1942. Mahamout Achi, n° mle 869, 2e classe, dé claré déserteur le18 janvier 1942. Mahammaed Youssouf. n° mle 870. 2 classe, déclaré déserteur le 18 janvier 1942. Ces gardes méharistes, qui n'ont pas atteint 15 ans de service, ne peuvent prétendre à aucune indemnité.